

Communiqué du Parti Socialiste : profession de foi et comité de soutien

Profession de foi

Pour cette élection présidentielle de 2017 nous avons décidé de soutenir la candidature de Benoit Hamon. Le candidat démocratiquement désigné lors des primaires, qui a réussi à unir la gauche autour de son projet pour la France : Parti socialiste, Europe Ecologie les Verts et Parti Radical de Gauche. Benoit Hamon est un candidat expérimenté, entouré d'universitaires de renom de centaines de députés et sénateurs, de milliers d'hommes et de femmes, élus de terrain et de nombreux ministres.

Il est aussi le candidat de l'espérance.

Dans un contexte international incertain, avec la guerre à nos portes, en Libye, au Sahel, en Ukraine ou au Moyen Orient, avec un risque terroriste toujours présent, la candidature de Benoit Hamon, nous apparaît d'abord comme celle d'un futur apaisé. Plus sûr.

Partisan d'une Europe de grands projets au fonctionnement plus démocratique il a la soutien du Parti socialiste Européen PSE et de Martin Schultz, président du SPD.

Face aux menaces, il propose plus de sécurité. Face à la précarité, Benoit Hamon mettra en place le Revenu Universel d'Existence et consolidera les services publics.

Au devant d'un défi climatique historique, il est le seul à proposer un objectif de croissance systématiquement respectueux de l'environnement.

Soutenu par des millions de citoyens, il est le mieux à même de faire barrage à l'extrémisme et au populisme ; et une fois élu Président de la République, de proposer à la France la voie du courage et de l'inventivité.

Pour toutes ces raisons et parce que nous voulons faire battre le coeur de la France et de l'Europe nous voterons et appelons à voter en faveur de Benoit Hamon les 23 et avril et 7 mai prochain pour l'élection présidentielle.

Comité de soutien :

Philippe Dussert, Michèle Pham Baranne (conseillère municipale Tarbes), Jean Claude Palmade (conseiller municipal Tarbes), Eric Dupuy (conseiller municipal Bagnères de Bigorre), Alain Lescoules (ancien maire de Luz), Alain Garrot (1er adjoint Lourdes), Yves Carrié (conseiller municipal Aureilhan), Maxime Laffaille (conseiller municipal Lourdes), Cathy Laut (militante associative Tarbes, Gabriel Vaugelade, Cédric Haurou Bejottes, Pierre Domengès, Jean Claude Gamet (responsable nationale association sport adapté), Robert Sanselme, Jean Colat Parros (ancien maire, ancien président du groupe socialiste au conseil général), Ghislain Nowak (conseiller municipal Gerde), Annic Nowak, Jacques Cauhpé, Josette Tulet, Cécile Bourdeu d'Aguerre, Christophe Cavailles, Nicolas Boissel, Isabelle Bazet, Henri Lourdou, Claire Tareau, Marcel Fages, Patrick Marin, Julien Gaillard, Maxime Laffaille, Elisabeth Foret, Gérard Billereau, Sébastien Saint Martin, Jean Marie Dupont, Roger Pham, Julien Gaillard, Patrick Paddeu, Martine Lacaze, Violette Paddeu, Pierre Senmartin, François Tabel, Jean Paul Vidot, Marcel Pontus, André Pujo, Gérard Boubé, Sylvie Verdier, Pierre Forgues (ancien député)

Parrains de Benoit Hamon dans le département des Hautes Pyrénées :

Jérôme Uchan (maire de Lombrès), Jean Laporte (maire de Bordes), Jean Nadal (maire de Maubourguet), Geneviève Isson (maire de Séméac et conseillère départementale), Claude Esquerre (maire de Bizous), Monique Martin (maire de Arné), Yves Bruno (maire de Dours), Nathalie Salcuni (maire de Lagrange), Jean Glavany (député, ancien ministre), Jean Noguès (maire de Bize), Jean Pierre Grasset (maire de Trie sur Baïse), Marcel de la Conception (maire de Paréac), Yannick Boubée (maire d'Aureilhan), Pierre Labay (maire de Thermes Magnoac), Joelle Abadie (maire de Tilhous, conseillère départementale), François Abat (maire de Banios), Yoan Rumeau (maire d'Aventignan), Isabelle Loubradou (conseillère départementale), Alain Piasser (maire de Clarens), Romain Pagnoux (conseiller régional), Viviane Artigalas (maire d'Arrens Marsous)